

PLUi-H de Dronne & Belle

Compte-rendu de réunion -

Atelier thématique « Travailler à Dronne & Belle »

20 juin 2016

Objet de la réunion : Atelier thématique avec les habitants de Dronne & Belle afin d'échanger, de discuter et de débattre sur les aspects liés « au travail » sur le territoire.

Les thèmes abordés lors de cette réunion sont les suivants :

- **A / La vie économique** : économie présentielle, activités phares, bassins d'emplois...
- **B / L'agriculture et la sylviculture** : comment exploiter les ressources existantes ? Peut-on parler d'une filière bois ? Images et attractivités croisées (agrotourisme)...
- **C / Le patrimoine naturel** : biodiversité et paysages, générateurs d'un cadre de vie de qualité et d'attractivité, tourisme vert...

Le tourisme, aspect important de la vie économique d'un territoire est, quant à lui, abordé de manière transversale au travers de chacune des thématiques présentées ci-après.

*Avant de débiter ces ateliers, les habitants du territoire de Dronne & Belle sont en premier lieu accueillis par le président de la CCDB, **Mr Jean-Paul COUVY** et conviés à un « déjeuner » de bienvenue.*

Le bureau d'étude Be-HLC, mandataire, introduit ces ateliers par une brève présentation de la démarche PLUi, de l'équipe projet, de la démarche participative, et de l'organisation des ateliers participatifs.

Mme COURNU présente le bureau d'étude Be-HLC et explique que celui-ci est en charge de piloter, dans sa globalité, la mission du PLUi. Elle ajoute, que chaque cotraitant à un rôle spécifique à jouer dans le PLUi, décliné en grandes thématiques telles que le volet habitat (Mr Benjamin HAURIT), l'approche environnementale (Be-Nature & Compétence géré par Mr Félix BECHEAU), et, l'approche patrimoniale (Mme Lydie CORGNAC).

Mme COURNU rappelle par ailleurs la volonté et la nécessité de réaliser un document co-construit et partagé entre les bureaux d'études (apports techniques), les élus (acteurs du territoire), les personnes publiques associées et les partenaires (PPA), et, les habitants, commerçants, agriculteurs... (usagers et pratiquants du territoire). **Le but étant, par un processus participatif et collaboratif, que chacun apporte son savoir et sa connaissance du territoire afin de faire vivre le projet de territoire.**

Mme COURNU termine cette introduction en expliquant le déroulement des ateliers. Trois tables rondes sont proposées afin de répartir équitablement la quarantaine de participants présents. Un animateur est présent par table. Chaque animateur présente sa thématique respective et change de table au bout d'une trentaine de minutes, afin que chacun des participants est abordés les trois thèmes différents. Une restitution à chaud (basée sur les mots-clés des habitants retranscrit sur un post-it à la fin de chaque séquence) permet de rendre compte à chacun des observations entendues durant la matinée.

A / LA VIE ECONOMIQUE.

L'atelier " travailler à Dronne et Belle " a mis en évidence la richesse et la diversité de la vie économique sur le territoire. En effet, nombres de filières économiques sont présentes sur le territoire de Dronne & Belle : l'agriculture, la sylviculture, les grandes entreprises et industries pourvoyeuses d'emplois, l'artisanat, les commerces de proximité, le tourisme...

L'un des participants a par ailleurs particulièrement bien résumé l'intérêt de l'emploi et d'une vie économique dynamique sur le territoire : **« le travail permet de faire venir les gens sur un territoire, mais, sur le territoire de Dronne & Belle, il est difficile d'attirer par le travail. L'intérimaire, l'emploi temporaire et le saisonnier fortement présent sur le territoire, ne permettent pas de conditionner l'installation des jeunes ».**

- 1. De nombreuses entreprises et industries pourvoyeuses d'emplois sur le territoire de Dronne & Belle, en contradiction avec une économie présentielle absente : phénomènes de flux tendus et de chassé-croisé.**

D'une manière générale, les participants ont souligné l'importance des grandes industries et entreprises de pointe, pourvoyeuses d'emplois sur le territoire (Martine Spécialité, St-Michel, la SELP, transport Vallade, Périgord vert, OMYA, EPHAD, Legett immobilier, Azard métallurgie...), et **vectrices d'une économie productive.**

Paradoxalement à cela, il est apparu que la plupart des emplois proposés par ces entreprises et industries étaient occupés par des personnes extérieures au territoire de Dronne & Belle. L'interrogation qui a dès lors émergé autour des tables était de comprendre **pourquoi l'emploi en présence ne suffisait-il pas à conditionner l'installation des ménages sur le territoire, et de cause à effet, la consommation des ménages en interne (économie présentielle).**

La question de l'articulation entre ces deux types d'économie (présentielle / résidentielle et productive) relativement complémentaires s'est imposée durant les ateliers.

Parallèlement à ce phénomène, l'ensemble des participants tient à souligner **les nombreux flux de déplacements (appelés flux-tendus) générés sur le territoire sous forme de chassé-croisé** : certains habitent à Périgueux ou Angoulême et, travaillent sur les pôles d'emplois de Dronne & Belle. A l'inverse les habitants de Dronne & Belle travaillent généralement sur les deux pôles d'emplois principaux que ce sont Angoulême (pour les habitants du Mareuillais) et Périgueux (pour les habitants du Champagnacois, du Brantômois et de l'Arc Sud), ou, sur d'autres grandes entités urbaines (Nontron, Ribérac, Thiviers).

- 2. Des commerces de proximité en perdition.**

Les participants ont **déploré la perte des commerces de proximité et des prestations de services (désertification médicale) dans les centres bourgs.** Selon eux, ces commerces, pourtant générateurs de lien social et de dynamiques sociales sur un territoire, deviennent aujourd'hui peu viables : **« Ils sont en perdition et ne font que survivre... ».**

Les habitants, usagers, et riverains du territoire ont précisé que seuls les commerces de proximité de Brantôme et Mareuil (ceux des pôles) résistaient encore quelque peu.

Les causes notables de cette disparition de l'offre en commerces de proximité s'apparentent, selon les dires des participants :

- **Aux fluctuations saisonnières** (plus de clientèle pour les commerçants en période estivale comparativement à la période hivernale).
- **Aux loyers des commerces beaucoup trop élevés** (notamment en centre bourg de Brantôme).
- **A la gestion administrative et fiscale compliquée** que confère la gouvernance d'un commerce.
- **Aux nouveaux modes et choix de consommation « sélectifs »** (effet de concurrence des grands centres commerciaux, consommation sur internet...).

Néanmoins, il a été souligné un effort de la part de certains commerçants, qui, pour faire vivre leur commerce, et remédier à l'isolement des personnes âgées dans le même temps, **ont créé « la tournée des commerçants »** (d'épicerie, de boulangerie, de boucherie...). D'après les participants c'est un système qu'il faudrait pérenniser à l'échelle du territoire intercommunal.

Par ailleurs, certains des participants souhaiteraient voir se développer sur leur territoire **des commerces multi-activité, commerces scindés en deux parties distinctes mais complémentaires, avec une partie destinée au commerce de quotidien (boulangerie, épicerie, boucherie, ...) et une autre destinée à un espace culturel (bibliothèque, médiathèque...) afin de recréer du lien social sur le territoire, et, de redynamiser et faire vivre ces commerces de proximité, indispensables à la vie d'un centre bourg.**

D'autres expliquent **l'importance des prestations de service sur des territoires vieillissants comme celui de Dronne & Belle** : « *les prestations de service ont de l'avenir sur des territoires vieillissants* ». L'exemple cité par les participants est celui des maisons de retraite de Bourdeilles, Brantôme et Mareuil, particulièrement pourvoyeuses d'emplois.

En terme de solutions pour remédier à la problématique de désertification médicale, l'une des participantes cite pour exemple Vesoul, où, **des subventions sont versées aux étudiants (financement de leur étude), en contrepartie desquelles, ils ont obligation de s'installer sur le territoire qui a participé à ces dotations.**

3. Un artisanat de qualité et à développer.

Les usagers et habitants de Dronne & Belle estiment important de développer davantage la filière artisanale, déjà très ancrée et vivante sur le territoire.

4. Une économie touristique à pérenniser.

Les participants aspirent à une économie touristique de qualité, durable et verte sur le territoire de Dronne & Belle.

Pour autant, il est ressorti, au cours de cet atelier, plusieurs points « noirs » à revoir et à améliorer en parallèle de l'élaboration du PLUi pour proposer une offre touristique qualitative et identitaire du territoire :

- **L'absence totale de communication, de cohésion et de synergie entre les différents acteurs du tourisme** et les produits touristiques proposés sur le territoire.
- **Le manque de valorisation et de signalétique** (points de vue remarquable, panneaux sites touristiques, balisage des sentiers de randonnées...) **autour de toute la richesse patrimoniale qui fonde l'essence même du territoire.**
- **La « concurrence déloyale » des hébergeurs touristiques non déclarés, qui dénote de la qualité de prestation proposée par des hébergeurs « professionnels »** (charte de qualité qui peut être attribuée aux hébergeurs par l'office de tourisme) : « *ce n'est pas une image de marque pour le territoire* ».

Pour remédier à ces problématiques, certains proposent :

- **D'impliquer des opérateurs touristiques pour construire et proposer de nouveaux produits et de nouvelles offres touristiques** (concepts innovants et plus identitaires du territoire). Par exemple, en créant des offres de séjours à thème, ou bien encore une gamme innovante et cohérente de produits touristiques, sous forme de « *package* » correspondant à l'identité propre du territoire de Dronne & Belle.
L'intérêt étant de « *savoir vendre son territoire, pour retenir les touristes* » comme l'explique l'un des participants.
Remarque : Cet aspect, n'est pour autant pas du ressort de PLUi. Dans le cadre du projet de territoire d'ensemble, cela devra être traité par la commission tourisme de la Communauté de Communes.
- **D'uniformiser les documents d'informations et de promotion du tourisme**, et cela également, retranscrits en différentes langues, notamment l'Anglais, puisque c'est une population particulièrement présente sur le territoire de Dronne & Belle.
- **De fédérer les acteurs du tourisme, les restaurateurs et les hébergeurs** par des plateformes internet, des cartes de visites, afin que les usagers du territoire sachent « *immédiatement quoi faire, tel jour* ».
- De faire appliquer davantage la loi – police des maires – pour remédier aux hébergements touristiques non déclarés.

5. Le développement de la ressource numérique comme nouveau levier économique : le free-lance, le télétravail...

Finalement, un dernier point a été soulevé durant l'atelier ; Effectivement, il a permis de mettre en exergue l'ambition et la volonté des participants de développer de nouveaux modes de travail. Les participants s'accordent tous à présenter **le développement de l'entrepreneuriat « à la maison » (télé-travail, free-lance, Fiber To Home...)** comme des potentialités non négligeables à prendre en considération en terme de levier de l'économie sur le territoire de Dronne & Belle.

Certains restent toutefois réticents, et attendent de voir **venir le déploiement des réseaux de télécommunication et de la fibre optique** avant de se projeter dans de telles ambitions.

D'autres rappellent par ailleurs l'intérêt de développer et de pérenniser la fibre optique auprès d'entreprises « *déjà en place* ».

B / L'AGRICULTURE ET LA SYLVICULTURE.

En complément du 1^{er} thème traité sur les activités économiques phares du territoire intercommunal, les participants ont été invités à échanger sur l'agriculture et la sylviculture locales.

1. Une activité agricole en mutation

Pour la plupart des participants, **l'activité agricole s'est stabilisée sur le territoire**. C'est-à-dire que les surfaces actuellement cultivées, le seront toujours demain, mais par de moins en moins d'exploitants. Il en résulte un agrandissement des exploitations, du matériel et donc du parcellaire, pour rechercher la meilleure rentabilité possible. Il en résulte souvent **l'arrachage des haies**, cloisonnant les parcelles, et des arbres isolés, mais aussi une **détérioration des chemins ruraux** non adaptés à la largeur et au poids de ces nouveaux engins agricoles.

D'autres réagissent sur **l'emploi des pesticides et leurs répercussions sur la santé** des agriculteurs, comme des habitants, **et sur l'environnement** : « *il n'y a plus de mures pour les confitures, plus de grenouilles* », « *on constate localement de plus en plus de de lymphomes, de leucémies, de cancers de la prostate, etc.* ».

Un agriculteur présent témoigne en expliquant que sa prochaine reconversion en Agriculture Biologique est uniquement liée aux subventions attractives.

2. L'agriculture comme mode d'entretien du territoire

Les participants conviennent tous de l'intérêt de l'activité agricole comme mode d'entretien du cadre de vie, des paysages. Et donc « **le tourisme est lié à l'activité dynamique de l'agriculture** ». D'ailleurs « *il faudrait développer les visites à la ferme* ».

Une habitante se réjouit de la (re)découverte de son territoire à chaque saison, « **c'est beau cette rotation des cultures, ces paysages qui varient au fil des saisons, et cette animation avec le bétail dans les prés** ».

Il est également mentionné les possibles partenariats collectivités/agriculteurs pour entretenir les espaces emblématiques sur le plan paysager et/ou naturaliste (ex. du plateau d'Argentine).

3. Le développement des circuits-courts

Certains signalent l'existence sur le territoire de « jeunes » agriculteurs qui s'installent et développent les paniers bio, des AMAP, des achats collectifs, ou sont présents sur les marchés

locaux. Mais **il manque une mise en réseau de ces « petits producteurs locaux »**. La truffe serait à mieux promouvoir (débouchés internationaux).

L'idée de **créer un point de vente dédié aux producteurs locaux** fait l'unanimité des participants. Le local serait à mettre à disposition par la collectivité, et la gestion serait assurée par les producteurs eux-mêmes, en roulement. Mais il faudra **communiquer, mettre en réseau, animer** cette structure pour que cela fonctionne.

Certains ajoutent qu'il n'en faudrait pas qu'un, mais plusieurs répartis sur le territoire de Dronne et Belle. Ils suggèrent de se rapprocher de la Chambre d'Agriculture pour faire réaliser une étude de marché.

Un participant réagit en précisant que les infrastructures existent déjà, ce sont les multiples ruraux qui vendent les produits locaux.

Concernant l'**approvisionnement des cantines avec des produits locaux**, la réponse est mitigée. Quand les habitants mentionnent le surcoût des repas, les élus répondent que les circuits-courts ne suffisent pas en volume à approvisionner toutes les cantines, etc.

L'un des participants intervient en précisant qu'une réflexion est en cours sur l'approvisionnement des cantines, maisons de retraite, etc. à l'échelle intercommunale dans le cadre de la DDmarche. La difficulté est liée aux moyens humains.

4. Une filière Bois à caractériser et à développer de façon durable

Certains déplorent que « *la sylviculture c'est du bois, plus de la forêt !* ». « *Il ne faut pas mélanger forêt et rentabilité* ». L'exploitation est mal perçue car mal gérée : les forêts sont délaissées, abandonnées par endroits, et surexploitées, malmenées à d'autres. **L'exploitation actuelle est uniquement industrielle** provoquant des coupes-rases non suivies de replantation, ou alors de plantation de pins. Les engins surdimensionnés détériorent les chemins ruraux ou forestiers, pas adaptés.

Une participante, membre de l'association « Forêts sans âge », explique les répercussions désastreuses d'une exploitation industrielle des bois sur la biodiversité, les sols, la qualité de l'eau, etc.

De nombreux participants sont curieux d'informations sur la filière Bois aujourd'hui. « *Il faudrait connaître le trajet du bois local : où il va, où et en quoi il est transformé, pour quoi il est utilisé, combien d'emplois dont locaux, etc. ?* ». Et quelle filière possible demain ?

La présence d'un débardeur à cheval sur la commune de La Gontenie-Boulouneix est mentionnée et plébiscitée par certains participants.

Concernant le **bois énergie**, certains proposent de faire appel à des associations de réinsertion pour intervenir après les coupes et abattages pour récupérer tous les déchets et les broyer.

De nombreux participants sont d'accord pour que **le PLUi favorise les constructions en bois**. L'un des participants précise qu'une partie du territoire de Dronne et Belle étant située dans le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, identifié comme Territoire à Energie POSitive (TEPOS), les actions de la Communauté de Communes, dans le champ de ses compétences, en faveur du

développement durable peuvent bénéficier de subventions (par ex. l'écorénovation de logements intercommunaux).

5. La forêt loisirs

La couverture boisée du territoire est perçue comme élément majeur du paysage local. Sa bonne gestion permet, au même titre que l'activité agricole, d'entretenir les paysages, le cadre de vie, leviers d'attractivité touristiques.

Les « *touristes aiment venir chercher les champignons, ramasser les châtaignes, se promener sur les chemins dans les forêts* ».

« *Il faudrait créer des zones boisées collectives en libre accès pour ces cueillettes, et sécurisées en périodes de chasse* ».

C / LE PATRIMOINE NATUREL.

L'un des participants a particulièrement bien résumé la volonté de chacun des habitants « amoureux de leur pays » de préserver ce territoire : « **Aimer son territoire pour avoir à cœur de le valoriser** ».

L'atelier " Travailler à Dronne et Belle " et la thématique concernant le patrimoine ont permis de mettre en évidence, des enjeux primordiaux à souligner dès la phase diagnostic de l'élaboration du PLUi, dans un souci de préservation et de gestion d'un cadre de vie de qualité :

1. Forêt et milieux ouverts :

Le territoire de la communauté de communes (CDC) de Dronne & Belle présente une très forte proportion de boisements, caractéristique du paysage. Cela rend l'environnement agréable et attrayant.

Ce boisement est marqué par :

- L'impact des coupes rases au sein du massif au profit des plantations de pin ;
- Une très (trop) forte progression du pin provoquant un enrésinement général des massifs forestiers (en lien avec l'activité économique que cela représente) ;
- Disparition des châtaigniers (ou tout du moins des vieux arbres, reste des secteurs de taillis) ;
- Une avancée du Chêne vert d'environ 1km/an (apparemment du sud vers le nord ?) ;
- Une disparition des quelques petites hêtraies présentes ;
- Essor des parcelles de chênes truffiers.

Une progression de la forêt est d'ailleurs soulignée, en lien avec la déprise agricole qui favorise la fermeture des milieux (le terme de « reforestation naturelle et anarchique » est apparu). Certaines parcelles forestières privées ne sont pas entretenues, pas nettoyées depuis les arbres tombés pendant la tempête de 1999 (pour certains cela est négatif en terme paysager et touristique pour les promeneurs mais pour d'autres, cela est au contraire positif en lien avec l'intérêt écologique du bois mort).

Il existe donc globalement un problème d'entretien des milieux ouverts en lien avec la diminution du nombre d'agriculteurs d'une part, mais aussi d'un manque de gestion de la part des propriétaires non agriculteurs. Cela a également pour effet une disparition des haies dans le système bocager, en lien avec la disparition des petites exploitations agricoles (diminution des agriculteurs) au profit de grandes exploitations issues de la réunification de parcelles exploitables (cela est vrai pour la céréaliculture, mais pas en élevage où le morcellement est maintenu).

Au final, il est constaté et regretté qu'il n'existe pas de politique commune de gestion de la forêt entre les différentes communes. La multiplicité des propriétaires et le morcellement des parcelles ne permettent pas une gestion cohérente et uniforme des forêts sur l'ensemble du territoire. Serait-il possible de mettre en place des forêts domaniales par acquisition de parcelles par les collectivités (notamment Communauté de Communes), malgré les difficultés de remembrement de parcelles à envisager ? Cela pourrait être un gros atout pour le tourisme (« *Les touristes n'aiment pas les pins* » - perte des cèpes, élément patrimonial fort du Périgord,). Il a aussi été évoqué la mise en place

« d'Architecte du Patrimoine Vert », au même titre que les « Architectes des Bâtiments de France », afin de dicter des règles de gestion sylvicole sur le territoire.

2. Zones humides et milieu aquatique :

Globalement, une disparition des zones humides est évoquée, notamment par la plantation de peupliers (surtout dans la vallée de la Dronne et pas de la Belle où il n'existe pas de plantation de ce type). Cette activité est cependant pour certains le seul moyen de valoriser sa parcelle.

La linéarisation et la mise en place de barrage pour réguler le débit de l'eau ont également un effet néfaste pour les zones humides ainsi que pour la stabilité et le maintien des berges. Les barrages sont toutefois nécessaires pour avoir une hauteur d'eau suffisante dans la Dronne et pour la présence de poissons (mais débat sur la mise en place de passe à poissons, entre coût et intérêt écologique).

Par ailleurs et au même titre que les forêts, un manque d'entretien des cours d'eau est souligné.

3. Zones protégées (ZNIEFF, Natura, PNR...) :

Globalement, ces statuts ne sont pas une contrainte mais au contraire un moyen de préservation des milieux et de valorisation du territoire. Cela est particulièrement vrai pour l'attrait touristique (exemple du plateau d'Argentine), même si il ne faut pas nécessairement ouvrir tous les milieux naturels d'intérêt au public (telle que la vallée du Boulou, dont le caractère exceptionnel est souligné, à préserver intégralement).

Il est tout de même évoqué la superposition de ces zonages, provoquant une surprotection parfois néfaste au développement économique.

4. Autres :

- Communiquer pour que les communes adaptent les périodes de fauche des bords de route, ce qui est favorable à la biodiversité (mais qui peut être dangereux pour la circulation si végétation trop haute).
- Le PLU peut-il permettre d'enterrer les lignes électriques ?
- La vallée de la Dronne devrait être interdite aux poids lourds.

5. Arbres remarquables cités :

- Peuplier noir dans le jardin des moines à Brantôme.
- Sophora du Japon à Condat sur Trincou (Montplaisir).
- Cèdre du Liban à Villars.
- Devant la poste et la Mairie à Bourdeilles.
- Quelques pins parasol anciens à l'entrée des maisons protestantes.
- Projet Mathusalem : association ayant pour objet le recensement des plus vieux arbres de Dordogne (« vieux comme Mathusalem ») pour en assurer leur préservation.